

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band: 17 (1991)
Heft: 1

Artikel: Modestes propos sur l'université et le pays
Autor: Jeanneret, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-894163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Modestes propos sur l'université et le pays

par François Jeanneret

A l'heure où ces lignes sont rédigées, certains milieux helvétiques entretiennent encore un climat de soi-disant scandale autour de l'affaire dite "des fiches", qu'il s'agisse de celles du Département de Justice et Police, comme de celles du Département Militaire.

Ils ont tort car tout Etat, à chaque moment de son histoire, a besoin d'assurer sa sécurité, ce qui signifie que ses dirigeants doivent disposer de renseignements s'ils veulent conduire le pays.

Ils auraient raison par contre d'en tirer une leçon, la seule qui compte, à savoir que l'on a laissé travailler des spécialistes sans que leurs actions soient coiffées par les instructions d'un généraliste. En d'autres termes, de parfaits et honnêtes fonctionnaires n'ont pas eu au-dessus d'eux un patron - ou des patrons - qui détermine, conduise et contrôle.

Si ces considérations ouvrent ces modestes propos sur l'Université et le pays, c'est pour rappeler cette vérité qui transcende les systèmes politiques, les frontières et les siècles, à savoir que les Universités doivent contribuer au savoir des hommes par la diffusion de connaissances élaborées par des *spécialistes*, mais que l'Université se doit de fournir à la communauté sociale les chefs qui sauront conduire par leur esprit de *généralistes*.

Le secrétaire de l'Association suisse des professeurs d'université me prie de lui remettre une petite contribution pour son bulletin, en se demandant quelle leçon on peut tirer pour l'avenir, face aux nouveaux défis, des deux dernières décennies de la po-

litique universitaire suisse.

Je devrais me récuser, ayant quelque peu négligé par nécessité ces matières depuis environ 10 ans, mais je ne le ferai pas si je veux rester logique avec ce que je viens d'affirmer et si je fais appel au généraliste que je suis devenu. C'est vrai que je fus quelque peu spécialiste.

J'ai été élu Chef du Département cantonal de l'Instruction Publique d'un canton universitaire en 1969, à l'heure de l'euphorie, non seulement matérielle mais des idées et des projets.

D'ailleurs, président de la Conférence universitaire suisse durant 8 ans - de 1971 à 1979 - et à ce titre très actif dans la "Bildungspolitik" suisse, j'ai écrit un article dans ce même bulletin au printemps 1979, au moment même où je m'apprêtais à quitter la dite présidence.

Je veux bien renouveler brièvement l'exercice et avec beaucoup de prudence. Je distingue trois secteurs: ce qui est constant, ce qui a réussi, ce qui nous attend.

On parlait de coordination, on parle toujours de coordination, on se plaint d'absence de coordination. C'est juste et faux tout à la fois. Pour comprendre les limites possibles de ce phénomène, il convient de rappeler le sens profond de l'intervention de la Confédération depuis une vingtaine d'années. La démographie, la démocratisation des études, la transformation des moeurs, à côté d'autres causes, expliquent beaucoup.

Certains mélangent complètement tous les aspects de l'autonomie de l'Université.

Il y a l'indépendance traditionnelle des Hautes Ecoles, qui est de tous les temps et de tous les lieux; elle n'a pas à être discutée si elle est au service de l'homme. Il y a la liberté de décision au sein de l'Université, en d'autres termes le pouvoir des facultés; là il convient de regretter que la notion de gouvernement de l'Université - ou le Rectorat fort - ne se soit pas mieux affirmé partout dans notre pays. Il y a enfin le fait que les Universités sont d'abord cantonales, ce qui oblige heureusement la Confédération à discipliner ses interventions.

François Jeanneret, Conseiller National. Président de la Conférence Universitaire Suisse de 1971 à 1979. De 1969 à 1981, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique; membre du Conseil suisse de la Science, vice-président de la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique. Président du Fonds national pour la recherche énergétique.

Qu'on le veuille ou non, il est des forces et des faiblesses qui demeurent parce que profondément liées à nos institutions politiques. Cela n'interdit pas de dire où il y a eu succès.

Les Universités de Suisse occidentale, en plusieurs domaines, sont parvenues à des accords de collaboration fort positifs. On peut regretter là aussi une plus grande difficulté Suisse alémanique concentrée sur ses trois grandes écoles.

Comme Neuchâtelois, je ne renonce pas au plaisir de citer comme exemple l'aventure de la microtechnique. Réunir de nombreux partenaires autour d'une même table, susciter un état d'esprit et réaliser une œuvre commune d'envergure, ne voilà-t-il pas un succès cantonal, privé et helvétique de cette dernière décennie? Faire travailler ensemble une Université cantonale, l'industrie, une Ecole polytechnique fédérale, des institutions horlogères, des chercheurs et des décideurs écono-

miques comme politiques, voilà de quoi réconcilier l'histoire et la science, la liberté et l'efficacité, la garde du temps comme celle des traditions.

Je vois ce qui nous attend essentiellement dans quatre directions : l'Europe, la place de la femme, l'esprit d'entreprendre et l'enracinement dans l'expérience scientifique comme dans la communauté civique.

L'Europe non pas comme une tarte à la crème, mais comme l'expression d'une réalité internationale où la mobilité des jeunes devient un fait de société. Cette science sans frontières, ce mouvement des connaissances ne peuvent d'ailleurs que profiter aux petites communautés naturelles, car il est certain que l'on est vraiment de son village parce que l'on n'ignore point le grand large.

Les quotas féminins artificiels et dirigistes sont une sottise, tant il est vrai que les faits ont toujours raison. A voir certaines de nos facultés, on se demande si l'on trouvera encore demain des hommes dans plusieurs professions. Les jeunes filles sont le levain des Universités de l'avenir, et tant mieux.

Des Universités au service de l'homme, sensibles à l'entreprise, au milieu social et économique, au goût de créer. Et des disciplines où l'expérience est essentielle; que les jeunes n'aient pas honte de faire par exemple de la chimie.

Enfin, des Hautes Ecoles non pas abstraites, soumises à un pouvoir lointain et sans âme. Bien au contraire, qu'elles soient enracinées dans une communauté précise, sensible et responsable.

Les crédits sont essentiels, mais plus important encore est le crédit de l'Université dans le pays. Ce sera toujours le fait des hommes qui sont aux commandes.